



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/360/Add.1  
3 août 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Neuvième session  
23-27 mai 2005

**RAPPORT SUR LE FORUM**

**«QUINZE ANS DE RÉFORME DU MARCHÉ DANS LES PAYS  
EN TRANSITION: NOUVEAUX DÉFIS ET NOUVELLES  
PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR INDUSTRIEL»**

**Palais des Nations, Genève, 24 et 25 mai 2005**

1. Organisé par la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Forum annuel sur le thème «Quinze ans de réforme du marché dans les pays en transition: nouveaux défis et nouvelles perspectives pour le secteur industriel» s'est tenu les 24 et 25 mai 2005 au Palais des Nations, à Genève, pendant la neuvième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

Introduction

2. Le Forum a réuni quelque 120 représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises privées et du monde universitaire venus de 39 pays membres de la CEE. Plus de la moitié des participants représentaient des pays en transition, dont 15 % environ les États d'Europe orientale récemment devenus membres de l'Union européenne (UE). Ont également participé au Forum la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Centre du commerce international CNUCED/OMC, la Commission économique pour l'Afrique, l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI), l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, la Commission européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque mondiale.

3. Le Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise a ouvert le Forum en soulignant les avancées majeures que les pays en transition avaient réalisées au cours des quinze dernières années. Il a noté les progrès qu'ils avaient accomplis en créant des institutions démocratiques et en transformant leur économie planifiée en économie de marché. De vastes réformes dans le secteur industriel s'étaient traduites par l'institutionnalisation des droits de propriété, la privatisation et la restructuration d'entreprises d'État et une amélioration considérable de l'environnement juridique et réglementaire de l'entrepreneuriat. Cependant, nombre de pays, en particulier dans l'ex-Union soviétique et l'Europe du Sud-Est, n'étaient pas encore entièrement sortis de la récession économique provoquée par la transition et le bouleversement de la carte politique de la région et continuaient de souffrir d'un certain nombre de maux: baisse de la production, faiblesse de l'investissement, taux de chômage élevés, fortes inégalités de revenus. En revanche, dans les pays où la transition était achevée ou en passe de l'être, on était passé de la réforme économique au développement économique, à la croissance et à la création d'emplois. Dans ce nouveau contexte, la compétitivité internationale, l'entrepreneuriat et la restructuration de l'économie au profit des industries fondées sur le savoir étaient devenus primordiaux. En conclusion, le Directeur a demandé aux participants de réfléchir aux problèmes que le secteur industriel aurait à résoudre pour rester un élément compétitif de la nouvelle économie du savoir en pleine expansion.

#### Résumé des débats

4. Les participants ont examiné les enseignements de la restructuration économique et industrielle dans la région de la CEE et les perspectives d'avenir. Ils ont évoqué les moteurs de la transformation en cours de l'industrie dans les pays en transition; ils ont également examiné les incidences de la restructuration industrielle sur les petites et moyennes entreprises (PME) et analysé les bonnes pratiques dans le domaine de l'entrepreneuriat et du développement des PME dans les pays baltes. Une séance a été consacrée à la contribution des technologies de l'information et de la communication au développement industriel et au rôle croissant des secteurs du savoir dans l'économie moderne. Des représentants d'entreprises privées de pays en transition se sont réunis en table ronde pour examiner les moyens de promouvoir la restructuration du secteur manufacturier.

5. Les exposés présentés ont montré que des progrès considérables avaient été réalisés pendant les années de réforme industrielle. En témoignaient en particulier la privatisation de la plupart des entreprises industrielles, un afflux massif d'investissements étrangers directs (IED), le renforcement de la recherche-développement et de l'innovation ainsi que la croissance impressionnante d'industries à forte valeur ajoutée et d'industries du savoir dans les pays plus avancés. Dans ces pays, tout particulièrement dans les nouveaux États membres de l'UE, les entreprises industrielles produisaient des biens de meilleure qualité et avaient réduit leur écart de productivité tout en renforçant la spécialisation de leurs exportations, passant de produits à fort coefficient de main-d'œuvre à des produits des industries électromécaniques et autres produits de haute technologie.

6. La restructuration avait également porté ses fruits dans plusieurs secteurs industriels dans les pays de la CEI (charbon et acier, notamment). Parallèlement, les réformes avaient parfois eu des incidences négatives sur l'industrie, principalement dans les pays d'Europe du Sud-Est et de l'ex-Union soviétique: ainsi, la production industrielle s'était effondrée durablement dans la plupart des pays de la région; la chute vertigineuse des emplois industriels n'avait pas été compensée par une augmentation des offres d'emploi dans d'autres secteurs; et la pauvreté avait

augmenté dans les villes et les régions où des entreprises et des industries qui n'avaient pas résisté à l'ouverture des marchés étaient prédominantes.

7. Dans les pays en transition, les principaux acteurs industriels, comprenant que ni les pouvoirs publics ni le seul secteur privé ne pouvaient faire face aux problèmes écrasants de la restructuration, s'inspiraient de plus en plus des meilleures pratiques en matière de restructuration industrielle appliquées dans les pays développés à économie de marché. Cela supposait une collaboration étroite entre toutes les parties intéressées – Gouvernement central et administrations locales, entreprises privées, syndicats et population locale. Des études avaient montré que la recherche de solutions consensuelles aux problèmes de restructuration industrielle était une condition préalable de succès.

8. En Europe du Sud-Est, en raison de la persistance des écarts de productivité et faute d'ajustement structurel, les exportations restaient cantonnées à des produits à fort coefficient de main-d'œuvre. Parallèlement, le niveau actuel des prix mondiaux contribuait au maintien de la spécialisation unilatérale dans l'exportation de matières premières et de combustibles des pays riches en ressources naturelles (comme ceux de la CEI). De l'avis des participants, les mesures que prenaient les pouvoirs publics pour diversifier la structure industrielle et augmenter la valeur ajoutée de la production étaient essentielles à l'intégration de ces pays dans la future économie mondiale du savoir.

9. Les participants au Forum ont examiné les aspects financiers du développement industriel ainsi que le rôle des IED dans le secteur industriel. La participation financière de la BERD à la restructuration prenait le plus souvent la forme d'un cofinancement. La Banque avait récemment financé divers plans de restructuration, notamment la création de coentreprises (par exemple, une usine automobile à Togliatti, dans la Fédération de Russie), des projets de privatisation complexes (une fonderie d'aluminium en Slovaquie) ainsi que des activités à forte intensité de capital dans le secteur énergétique (projet de la mer de Barents en Russie).

10. Les réformes des industries des pays en transition auraient été beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre sans les apports financiers et technologiques associés aux IED. Le stock cumulé d'IED dans ces pays représentait moins de 4 % du stock mondial, mais ces investissements avaient joué un rôle de catalyseur dans la restructuration économique. Les intervenants ont souligné que les apports de capitaux étrangers avaient été déterminants pour la croissance du secteur privé. Dans de nombreux cas, ils avaient également fourni les ressources financières nécessaires pour restructurer des secteurs à forte intensité de capital (notamment dans l'industrie sidérurgique au Kazakhstan). Tout en favorisant les changements structurels, les IED avaient contribué à renforcer la compétitivité des exportations industrielles et aidé les entreprises locales à entrer dans des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les participants se sont accordés à reconnaître que les pays qui n'avaient toujours pas achevé de passer à l'économie de marché devaient s'efforcer d'améliorer les conditions juridiques, institutionnelles et infrastructurelles des IED.

11. Plusieurs orateurs ont fait observer qu'un développement durable de l'industrie dans la région était étroitement corrélé au développement de l'entrepreneuriat et des PME. Alors que dans les pays en transition les plus avancés le secteur des PME avait affiché des résultats spectaculaires, il souffrait toujours, dans de nombreux pays, de divers maux: manque de ressources financières, inadéquation du cadre réglementaire et institutionnel, manque d'informations sur les conditions administratives devant être remplies par les nouvelles entreprises des secteurs de pointe, application insuffisante des droits de propriété, manque de main-d'œuvre qualifiée, faibles possibilités de formation de futurs entrepreneurs.

12. Les participants sont convenus que, même si les priorités stratégiques des diverses sous-régions étaient différentes, l'entrepreneuriat et les PME devaient être soutenus par une politique nationale cohérente et active. Dans les pays moins avancés, il faudrait peut-être que l'instauration d'un environnement réglementaire et institutionnel favorable à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises devienne une priorité de la politique gouvernementale. Dans les pays plus avancés, il faudrait mettre l'accent sur le renforcement de la compétitivité des entreprises dans les industries traditionnelles, l'introduction de nouvelles technologies et le développement des secteurs à forte intensité de technologie, ainsi que sur la modernisation des services publics.

13. Les gouvernements devraient ériger en priorité la formation d'entrepreneurs, et ce, dès l'enseignement secondaire. Les institutions spécialisées soutenant le financement et les exportations des PME devraient également être renforcées. Les organisations internationales, et en particulier la CEE, devraient, afin d'aider à l'élaboration de politiques dans ce domaine, encourager la diffusion d'une information sur les meilleures pratiques visant à promouvoir les PME dans les pays de la région.

14. L'expérience récente des pays baltes avait montré qu'un solide réseau d'institutions d'appui aux PME et une politique gouvernementale active étaient des facteurs essentiels à une bonne promotion des PME. D'une manière plus générale, un dialogue étroit entre les principales parties intéressées – gouvernements, milieux d'affaires, syndicats, ensemble de la population – contribuait à établir un consensus social sur les objectifs à atteindre et les moyens à employer pour restructurer l'industrie et promouvoir l'entrepreneuriat. Les participants ont également souligné que, dans les petits pays sans beaucoup de ressources, il était essentiel que les gouvernements soutiennent les PME tout en investissant dans la recherche-développement, de façon à préparer les conditions d'une future compétitivité.

15. En Turquie, par exemple, le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) avait bénéficié d'une politique gouvernementale dynamique de développement de l'entreprise. Des instruments financiers spéciaux avaient été mis au point pour aider les PME à s'équiper en technologies de l'information et pour soutenir le développement de nouvelles entreprises du secteur des TIC. Malgré un certain nombre d'obstacles, notamment des taxes élevées et une médiocre commercialisation des exportations, la Turquie avait ainsi renforcé sa capacité d'accueillir des activités délocalisées, par exemple des centres d'appels.

16. Les participants ont estimé qu'après la transition le développement industriel en Europe dépendrait de plus en plus d'une coordination internationale des politiques sectorielles, du développement de réseaux d'infrastructure communs et du transfert de connaissances et de savoir-faire vers les pays défavorisés de la région. En même temps, pour de nombreux intervenants, l'avenir de l'industrie, dans les pays développés à économie de marché comme dans les pays en transition, était lié à l'émergence d'un nouveau type d'économie dans lequel le savoir jouera un rôle décisif.

17. Un certain nombre de pays en transition possédaient des avantages comparatifs dans le domaine des connaissances, par exemple un haut niveau d'éducation et de culture générale de la population, une réputation d'excellence dans les technologies de pointe, ou encore des programmeurs et des logiciels de niveau international. Il s'agissait donc de combiner ce potentiel avec des modèles commerciaux concrets pour parvenir à une compétitivité accrue. En termes techniques, cela supposait de créer une infrastructure d'information appropriée et de renforcer la capacité Internet et l'implantation des TIC dans ces pays. Sur les plans réglementaire et institutionnel, le développement d'une économie du savoir exigeait que la primauté du droit soit

bien établie. Les autorités devaient également faciliter la diffusion d'une culture de l'innovation et de la prise de risques, en promouvant, notamment, le développement du capital-risque.

18. À terme, les nouveaux membres de l'Union européenne devraient asseoir leur compétitivité sur d'autres facteurs que de faibles coûts de main-d'œuvre. La situation serait d'autant plus difficile pour les pays en transition moins avancés, notamment ceux de l'Europe du Sud-Est dont la plupart commençaient à peine de passer de l'agriculture et des industries manufacturières à des activités à plus forte intensité de savoir, comme les services.

19. Aujourd'hui, la taille, la géographie et l'histoire ne limitaient plus comme par le passé les avantages comparatifs. Les petites économies et les petites entreprises se révélaient souvent plus souples et plus enclines à prendre le virage numérique que d'autres plus grandes. L'exemple de la Finlande montrait que des chocs extérieurs pouvaient stimuler une restructuration industrielle vers le haut et qu'une économie de taille moyenne pouvait rapidement passer d'une production traditionnelle (sylviculture) à des unités à forte intensité de savoir, par exemple dans le domaine des TIC. Le vigoureux soutien apporté par le Gouvernement à la recherche-développement expliquait pour beaucoup le succès de la restructuration en Finlande.

### Conclusions

20. Les participants au Forum ont reconnu que ces quinze dernières années, les pays en transition de la région de la CEE avaient réalisé des progrès impressionnants en matière d'intégration de leurs secteurs industriels dans l'économie européenne et mondiale, comme on pouvait le constater dans les secteurs de l'extraction de ressources minérales à faible valeur ajoutée, mais aussi dans des industries manufacturières à haute valeur ajoutée et à forte intensité de R-D.

21. Ils ont indiqué plusieurs domaines dans lesquels les transformations d'économie de marché n'avaient pas encore porté leurs fruits, parmi lesquels les secteurs où la production s'appuyait sur les TIC et qui renforceraient l'efficacité de l'industrie à l'avenir. Ils ont également noté que, si le processus de restructuration dans l'industrie était relativement bien connu, les processus analogues dans le secteur des services restaient à étudier. La CEE pourrait peut-être y consacrer de futurs travaux de recherche.

22. Les participants ont estimé que l'entrepreneuriat privé et les PME étaient la pierre angulaire d'un développement industriel durable et de la création d'emplois. Ils ont proposé que la CEE envisage donc d'axer son programme sur les moyens de promouvoir les nouvelles entreprises, notamment sur la création d'un environnement juridique et réglementaire favorable, la qualification et la formation des entrepreneurs, la revitalisation de la culture de l'entrepreneuriat dans les sociétés en transition et le renforcement des institutions financières d'appui aux PME.

23. Les participants ont recommandé que le secrétariat de la CEE mette les documents du Forum à la disposition des gouvernements des pays de la région et du grand public. Ils ont également invité la CEE à établir un rapport analytique résumant les débats, ce qui faciliterait les activités de suivi des organes subsidiaires du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

-----